

LE SUJET DU MOIS

L'IA : un nouvel outil indispensable ?

Vous n'avez pas entendu parler de ChatGPT ? Un sujet incontournable avec l'arrivée d'une IA très puissante et surtout disponible pour tous. Mais quelles sont les applications réellement utiles pour les entreprises et les professionnels ? Quelles sont les limites de l'utilisation de cette IA ? Que cela peut-il faire changer dans notre méthode de travail ? On vous explique tout ce qui va très probablement changer avec ce nouvel assistant virtuel !

..... Lire la suite : Page, 1



CNIL : un pouvoir de sanction renforcé :

Pour accélérer la mise en conformité au RGPD des entreprises et faire face à l'augmentation des plaintes, la CNIL peut désormais sanctionner plus rapidement.

..... L'article : Page, 3



TPE/PME : Faire un point Cyber en 13 questions !

L'ANSSI a publié un guide de 13 questions pour faire le point sur votre cybersécurité. Un guide très pratique qui vous permettra de vous situer dans votre cybersécurité. On vous en parle !

..... Notre résumé : Page, 4



Une IA utile & efficace pour vous accompagner ?

L'entreprise américaine OpenAI a frappé très fort avec son intelligence artificielle : ChatGPT

Pourquoi ça va devenir un outil indispensable ?

Les IA sont déjà présentes dans beaucoup d'entreprises mais pas utilisées par tout le monde. Comment cela va certainement changer nos habitudes ?

Enormément de métiers vont être impactés par cette évolution. Ici nous allons parler essentiellement de l'utilité pour un développeur mais la plupart des professionnels sont impactés.

Par exemple cette IA est capable de trouver une erreur dans votre code en 2 minutes. Un problème pour les devs qui peut faire perdre des heures ! Vous avez une base de données et vous souhaitez l'optimiser ou tout simplement la rendre lisible ? Facile !

GPT3 génère également du code,

très utile pour ne pas avoir à le faire à la main et gagner du temps. Et nous pourrions vous citer des possibilités pendant très longtemps !

Il est tout de même important de rappeler qu'il faut vérifier les informations qui sont générées !

L'IA peut se tromper et il faut l'utiliser comme un assistant de productivité et non pas une science exacte. Ce ne sont que des outils, très utiles mais loin d'être infaillible mis à notre disposition ! Il ne faut pas l'oublier !

OpenAI est une entreprise de recherche en intelligence artificielle (IA) basée à San Francisco et fondée en 2015.

L'entreprise a déjà réalisé plusieurs avancées importantes dans le domaine notamment avec ses modèles de langage GPT (Generative Pre-training Transformer) et GPT-3 (Generative Pre-training Transformer 3).

Pour le moment ChatGPT3 est disponible et gratuit pour tous. On peut difficilement imaginer que cela puisse le rester avec plus d'1 million d'utilisateurs en seulement une semaine selon *NUMERAMA*.





```

<!-- Exemple de code HTML qui inclut le script JavaScript ci-dessus pour créer un nuage de mots -->
<html>
<head>
<title>Nuage de mots</title>
</head>
<body>
<script>
// Ajoutez du style au div pour le centrer et le faire flotter
<div id = "cloud" >
<script src = "script.js">
</script>
</div>
// Ajoutez du style au div pour les faire flotter indépendamment
<div id = "1" >
<div id = "2" >
</div>
</div>
</body>
</html>

```

Cas n° 1 : Créer un nuage de mots en 30s ?



Sur l'image de gauche nous avons simplement demandé à l'IA de nous créer un nuage de mots en HTML, et voici le résultat. Du code très simple mais qui demande du temps aux développeurs. Encore une fois les possibilités sont très grandes !

Cas n° 2 : Une question simple

Nous lui avons demandé : Mis à part pour les développeurs pour qui es-tu utile ?

Voici sa réponse :

"Je suis conçu pour être utile à tous ceux qui ont des questions ou qui cherchent de l'aide avec des sujets variés. Je peux aider les personnes qui ont des questions sur l'informatique, la technologie, les mathématiques, la science, l'histoire, l'anglais et de nombreux autres sujets. Je peux également aider les personnes à résoudre des problèmes pratiques, à rédiger des documents, à comprendre des concepts complexes et à apprendre de nouvelles choses. En fin de compte, mon but est de rendre l'information et l'aide accessible à tous ceux qui en ont besoin."

Sa réponse est pertinente, semble totalement logique et censée. Nous vous conseillons de tester par vous-même les nombreuses possibilités.



D'autres IA viendront probablement nous accompagner dans notre quotidien. Malheureusement, pas d'entreprises françaises dans le tableau ci-dessous pour le moment mais une association européenne tout de même présente :

Country	Model	Company	Date	Billions of parameters
China	Wu Dao 2.0	Beijing Academy of AI	Jun. 2021	1,750
U.S.	Switch Transformers	Google	Jan. 2021	1,600
U.S.	GLaM	Google	Dec. 2021	1,200
U.S.	PaLM	Google	Apr. 2022	540
U.S.	Megatron-Turing NLG	Microsoft and Nvidia	Nov. 2021	530
China	PanGu-Alpha	Huawei	Apr. 2021	207
Germany	Luminous	Aleph Alpha	Apr. 2022	200
EU	LEAM-1*	LEAM	2023	175-200
Israël	Jurassic-1 Jumbo	Ai21 Labs	Aug. 2021	178
U.S.	BLOOM	BigScience	Jun. 2022	176
U.S.	GPT-3	OpenAI	Jun. 2020	175
U.S.	OPT	Meta	May 2022	175

SOURCE: German AI Association

By Giovanna Col





Des droits de sanctions supplémentaires pour la CNIL !

En cas de manquements au RGPD, la CNIL peut désormais prononcer des sanctions grâce à une procédure simplifiée.

La procédure simplifiée permet de sanctionner **un manquement au RGPD ou à la Loi Informatique et Libertés, lorsque l'affaire ne présente pas de difficulté particulière.**

Cette nouvelle procédure a été

instaurée par la loi du 24 Janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure **en réaction à l'important volume de plaintes reçues par la CNIL** venant renforcer et simplifier ses pouvoirs de sanctions.

Comme fonctionnent ces sanctions ?

Les sanctions prononcées sont moins sévères que celles encourues par la procédure ordinaire et ne peuvent jamais être rendues publiques.

Il peut s'agir de rappel à l'ordre, d'injonction de mettre le traitement en conformité, et **d'amende administrative d'un montant maximal de 20 000 euros.**

Une possibilité de basculement en procédure "ordinaire" ?

Effectivement, à tout moment il est possible de faire rebasculer le dossier en procédure ordinaire. Avec cette seconde procédure les sanctions peuvent être rendues publiques et les amendes administratives prononcées à l'encontre des entreprises peuvent monter jusqu'à 4% de leur CA annuel mondial.

Source: cnil.fr/la-procedure-de-sanction-simplifiee

300 000€ à l'encontre de FREE

La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) a imposé une amende de 300 000 euros à la société FREE pour 4 manquements au RGPD :

- Respecter le droit d'accès des personnes aux données les concernant (art. 12 et 15 du RGPD)
- Respecter le droit d'effacement des personnes concernées (art. 12 et 21 du RGPD)
- Assurer la sécurité des données personnelles (art. 32 du RGPD)
- Obligation de documenter une violation de données personnelles (art. 33 du RGPD).

Elle a également enjoint à la société de se mettre en conformité concernant la gestion des demandes de droit d'accès des personnes et d'en justifier sous un délai de 3 mois à compter de la notification de la délibération, sous astreinte de 500 euros par jour de retard.

source: CNIL

Microsoft : sanction de 60 millions €

Ce montant est justifié notamment par le nombre de personnes concernées et les bénéfices de l'entreprise.

La CNIL a également ordonné de recueillir le consentement des personnes en France avant de déposer des cookies à finalité publicitaire via le site web "bing.com".

S'ils ne se conforment pas à cette injonction dans un délai de trois mois, ils seront soumis à une astreinte de 60 000 euros par jour de retard.



Cybersécurité : 13 questions pour faire un point !



Ce guide est destiné aux TPE/PME, rédigé par l'ANSSI & cybermalveillance.gouv.fr.

L'enjeu est majeur pour les entreprises, en particulier les plus petites et moyennes, qui sont particulièrement vulnérables aux attaques. Les conséquences d'une attaque peuvent être graves, voire irréversibles pour votre entreprise, ce qui rend essentiel de se protéger contre les cybermenaces.

L'objectif de ce guide :

Ce guide permet aux entreprises de recenser un ensemble de points à vérifier pour obtenir une protection globale. Vous y trouverez des bons gestes à adopter mais aussi des mesures sur lesquelles vous devrez investir des moyens.

Comment SI Cloud vous accompagne ?

Une fois que vous avez réalisé un audit pour constater la situation de votre entreprise, il est important de mettre en place des mesures adaptées.

Notre rôle est d'assurer une sécurité robuste aux infrastructures de nos clients par différentes méthodes :

- Avoir un pare-feu **bien configuré** (très souvent les règles sont mal disposées)
- Mettre en place une **politique de sauvegarde maîtrisée et efficace**
- Sécuriser votre espace de travail



Vous souhaitez mettre en place dès maintenant des mesures de cybersécurité ?

Notre équipe vous accompagne pour trouver la solution la plus efficace et qui correspond à votre infrastructure !

Contactez nous :

contact@si-cloud.fr

04 48 19 16 66

avec une **politique de mots de passe robuste**

- Prévoir un plan (PRA ou PCA) **en cas de cyberattaque**

Et bien d'autres mesures que nous pourrions vous conseiller en fonction de votre parc informatique !

Protégez vous !

Pour rappel, en 2022 c'est 6 000 entreprises de 10 à 250 salariés qui ont été impactées au cours de l'année.

SI Cloud est aussi intervenu en 2022 auprès d'entreprise suite à des cas de cyberattaques ou de phishing.

Pour retrouver le guide de l'ANSSI :

<https://www.ssi.gouv.fr/guide/la-cybersecurite-pour-les-tpepme-en-treize-questions/>



**Si vous avez trouvé ce résumé d'actualité intéressant,
n'hésitez pas à le partager et à liker !**

Merci pour votre soutien !

**Vous souhaitez être accompagné dans la
gestion de votre parc informatique ?**

Notre équipe est à votre écoute :

contact@si-cloud.fr

04 48 19 16 66

Retrouvez toutes nos solutions sur

notre site internet : si-cloud.fr

